



*Commission paritaire nationale de  
l'emploi et de la formation professionnelle  
de la Pharmacie d'officine*

*Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS*

## **DÉCISION**

Vu le procès-verbal en date du 11 juin 2013 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

### **CQP dermo cosmétique pharmaceutique**

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **VILLENEUVE D'ASCQ** (59) à :

AMO Gwenahëlle  
BERNARD Jessyca  
BLAS Sophie  
BOCQUET Christelle  
DENEUVILLE épouse THUMEREL Sandra  
DEVULDER épouse VASSEUR Cathy  
HERMEZ Gwendoline  
KAROUI Sonia  
KOSOLOSKY Gwendoline  
LAINELLE épouse DESPINOY Karine  
LALLEMAND Emilie  
LAURENT épouse LAMERANT Christelle [avec les félicitations du jury]  
GARENAUX épouse LAVAL Margaret  
MONIER Elodie  
OBIN Lisa  
OZKAYA Raziye  
RAIMUNDO Vanessa  
REMY Ingrid  
SOETE Delphine

Fait à Paris, le 11 juin 2013,  
le président de jury, Daniel BURLET

Pour le président et par autorisation,  
Le secrétaire de la CPNEFP,

Michel Le Diréach